

La parole prononcée fait foi

Embargo : 10.9.02, 16.00 h heure locale N.Y.

**Discours de M. Kaspar Villiger, président de la Confédération,
prononcé devant l'Assemblée générale des Nations Unies
à l'occasion de l'adhésion de la Suisse à l'ONU
le 10 septembre 2002 à New York**

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences, *Distinguez*

Mesdames et Messieurs, *les délégués*

M u u M u

I.

Par **votation populaire** du 3 mars de cette année, le **peuple suisse** a décidé **d'adhérer** à l'Organisation des **Nations Unies**.

Vous avez aujourd'hui **accepté** notre demande **d'adhésion**. Et

je suis **fier** d'abord que vous **accueilliez la Suisse** au sein d'une **organisation si importante**. Je suis **fier** ensuite de

pouvoir **confirmer** notre **volonté d'adhésion**, au nom du **peuple suisse**. Ce jour **représente beaucoup** pour la **Suisse**. Comme

notre pays réunit **quatre cultures** et quatre **langues nationales**,

à savoir l'allemand, le français, l'italien et le romanche, je me permettrai de m'adresser à vous dans trois de ces langues.

II.

Je commencerai par remercier tous les membres de l'Assemblée générale d'accueillir la Confédération suisse parmi les Nations Unies. Mes remerciements vont ^{tout particulièrement,} aussi au ^{mais aussi,} ministre français des affaires étrangères, à nos pays voisins et à tous les Etats qui ont déposé ou co-parrainé la résolution d'adhésion. Je remercie également les représentants des groupes régionaux et notre Etat-hôte pour leurs paroles bienveillantes. Enfin, notre reconnaissance et notre gratitude sont acquises au secrétaire général de l'ONU pour son indéfectible engagement.

III.

L'Organisation des Nations Unies est plus nécessaire que jamais. Il n'est pas tolérable que perdurent des écarts de richesse à l'échelle planétaire. En de trop nombreux endroits du monde, la paix n'est encore qu'un rêve. Trop de conflits

³
abordés sous l'angle de la force plutôt que du droit.
sont ~~résolus non par le droit mais par la force.~~ Poussés par
tous ces maux, des millions de personnes fuient leur pays. Le
terrorisme est devenu une menace pour le monde entier.
L'équilibre écologique d'une grande partie du globe est
menacé.

Saurons-nous apporter une réponse à ces problèmes ? Sur
cette question repose le destin du monde. Ces problèmes sont
l'affaire de tous. Un Etat seul, aussi grand soit-il, n'est pas en
mesure de les résoudre. Il est dans notre intérêt à tous qu'une
organisation universelle relève le défi. Cette organisation
universelle ne peut être que l'ONU. C'est pourquoi l'ONU est si
importante pour l'humanité. Nous en étions déjà conscients
alors que nous n'en étions pas membres. Aussi, depuis de
nombreuses années, nous prenons une part active aux
institutions de l'ONU. Le peuple suisse a toujours soutenu
cette participation. Un solide partenariat s'est construit au fil
des ans. En tant qu'Etat observateur, nous pratiquons déjà
l'esprit de bon voisinage prôné par la Charte des Nations
Unies.

IV.

Pourtant l'adhésion pleine et entière n'est pas allée de soi.

Nombre de mes concitoyens étaient partagés.

D'un côté, la justice, la paix et la solidarité sont des valeurs phare aussi bien pour notre démocratie que pour l'ONU. Elles

sont inscrites dans le préambule de la Charte des Nations

Unies et dans celui de la Constitution suisse. Nos objectifs de politique extérieure concordent avec les objectifs de l'ONU.

Nous sommes fiers et reconnaissants que Genève soit un des sièges des Nations Unies. Nous savons aussi depuis toujours

combien le droit international est important – d'autant plus pour un petit Etat qui dispose de peu de moyens de coercition.

Nous savons enfin que l'ONU est un instrument incontournable pour tenter de substituer le droit à la force.

Toutes ces raisons parlaient pour l'adhésion.

Mais un grand nombre de Suisses doutaient. Ils se demandaient si l'ONU était vraiment en mesure d'atteindre ses

buts. Le droit de veto des membres permanents du Conseil de sécurité ne s'accordait pas, pour beaucoup d'entre eux, avec

leur conception de la démocratie. Ils craignaient également

que l'entrée à l'ONU nuise à notre neutralité, laquelle est profondément ancrée dans l'esprit de notre peuple.

Die Willensnation Schweiz verfügt nicht über die Bindekräfte einer gemeinsamen Kultur und Sprache. Ein Element des nationalen Zusammenhalts ist die direkte Demokratie, also das Recht des Volkes, alle wesentlichen politischen Entscheide an der Urne zu fällen. Es war deshalb selbstverständlich, dass nur das Volk über den UNO-Beitritt befinden konnte. Nach einer intensiven und kontroversen innenpolitischen Auseinandersetzung haben Volk und Kantone dem Beitritt zugestimmt. Das Schweizer Volk steht hinter den Zielen und Bestrebungen der Vereinten Nationen. Unsere Vertreter in Ihrer Organisation werden in der UNO konstruktiv und im Sinne des Volkswillens mitarbeiten.

V.

In unserem Beitritts-gesuch haben wir auf die Neutralität der Schweiz hingewiesen. Sie ist in ihrem Grundgehalt eine prinzipielle Absage an Krieg und Gewalt zur Bewältigung von Konflikten. Sie ist seit Jahrhunderten eine Maxime unserer Aussenpolitik. Sie war aber immer auch ein Mittel der nationalen Kohäsion. In Zeiten grosser europäischer Konflikte

Zusammenhalt

wäre unser Land der vier Kulturen ohne Neutralität möglicherweise auseinandergebrochen. Aus allen diesen Gründen bedeutet die Neutralität unserem Volk viel.

Aber unsere Neutralität ist keine egoistische. Sie verschliesst nicht die Augen vor Unrecht und Armut. Sie verbietet uns nicht, die Stimme dort zu erheben, wo Unrecht benannt werden muss. Unsere Neutralität ist gepaart mit Solidarität, welche in unserem Volk ebenso tief verankert ist. Die Schweiz wird sich nicht an allfälligen friedens erzwingenden Operationen beteiligen. Aber sie wird zur Verfügung stehen, wo es um friedenserhaltende oder humanitäre Einsätze geht.

A la veille du premier anniversaire de la tragédie du 11 septembre, je voudrais affirmer qu'il n'y a jamais eu ^{et} qu'il n'y aura jamais de neutralité envers le terrorisme ni envers le crime. C'est pourquoi la Suisse participe activement à la lutte contre le terrorisme.

VI.

Ispireremo la nostra collaborazione in seno all'ONU ai nostri valori basilari: pace, democrazia, dignità dell'essere umano, neutralità e solidarietà. Ci impegneremo a favore della tutela dei diritti dell'uomo e della dignità umana anche nelle situazioni di guerra. Siamo fautori di un buon governo, della tutela dell'ambiente, di uno sviluppo sostenibile e di sane condizioni quadro per un'economia mondiale aperta. Questi valori e interessi sono condivisi anche dall'ONU.

La Suisse est un petit pays mais, forte de plusieurs siècles d'indépendance, elle a confiance en elle-même. Elle n'hésitera jamais à faire entendre sa voix, même si cette voix est dérangeante. Néanmoins, ce sera toujours pour défendre les valeurs dont je viens de parler.

Cependant la Suisse connaît la valeur de la modestie et est consciente de ses limites. Si nous parvenons, par notre contribution, à ce que les idéaux de l'ONU deviennent plus tangibles, si nous réussissons, avec vous, à apporter notre pierre à la construction d'un monde meilleur, alors nous aurons nous aussi gagné à être membres de l'ONU. C'est

pour moi une joie et un honneur de vous affirmer la volonté de la Suisse de participer activement aux travaux des Nations Unies.